

● CITÉ INTERNATIONALE
LYON

● DOSSIER DE PRESSE

1 & 2 JUIN 2016

congrès

REDONNER DU SENS,
DES PERSPECTIVES

www.cfecgc.org



SUIVEZ LA CFE-CGC

SUR INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX



www.facebook.com/ConfederationCFECCG (réseau confédéral)



<https://twitter.com/cfecgc>



www.youtube.com/user/ChaineCFECCG



www.instagram.com/cfecgc

Vivez le Congrès en direct sur notre compte Twitter

**@CFECCG
#CFECCG2016**



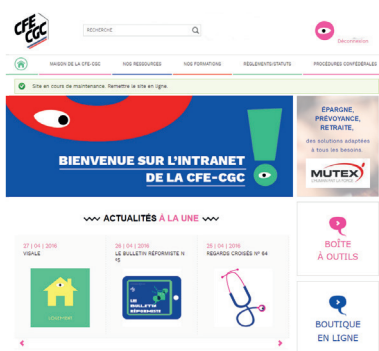
LE SITE CONFÉDÉRAL

www.cfecgc.org



LE SITE DÉDIÉ AU CONGRÈS

<http://lyon2016.cfecgc.org>



L'INTRANET

Depuis juin 2016, nos adhérents découvrent un nouvel intranet.

<http://intra.cfecgc.org>

LYON

UNE VILLE AUX MULTIPLES ATOUTS

Le centre de congrès, un lieu résolument tourné vers l'international

Les ambitions du centre de congrès de Lyon portent sur plusieurs registres. Elles visent autant à ancrer le site dans une perspective de croissance rentable qu'à renforcer son image de lieu attractif et accueillant en France et à l'international.

Aussi, le centre de congrès de Lyon poursuit sa politique de développement à l'international. L'agglomération lyonnaise s'inscrit dans une dynamique économique qui en fait un espace européen attractif et le premier pôle de développement et de rayonnement français hors région parisienne.

Entre le Parc de la Tête d'or et le Rhône, un complexe événementiel unique en Europe

Situé à la porte Nord-Est de Lyon, au coeur de la Cité internationale conçue par l'architecte Renzo Piano, entre le Parc de la Tête d'or et le Rhône, le site du centre de congrès de Lyon occupe une place de choix à l'entrée du centre-ville et bénéficie d'un cadre exceptionnel.

Le centre de congrès de Lyon est un lieu unique en Europe qui peut accueillir jusqu'à 19 000 personnes sur tous types d'événements : congrès, conférences, séminaires, spectacles, salons. La Cité internationale s'étend sur une superficie de 20 hectares.

Avec son allure contemporaine et ses lignes épurées, l'identité de la Cité internationale est marquée par une forte empreinte naturelle. En effet, dans sa conception du lieu, l'architecte Renzo Piano s'est inspiré des serres du XIX^e siècle, pour tracer des pavillons légers et transparents.

Niché entre le Parc de la Tête d'or et le Rhône, le bâtiment du centre de congrès de Lyon, entièrement écologique, est harmonieusement intégré à son environnement.



Parc de la Tête d'Or



Berges du Rhône



Focus sur Renzo Piano

Architecte de renommée internationale, Renzo Piano s'est notamment fait connaître en France avec la construction du Centre Georges Pompidou.

Il a conçu la Cité internationale de Lyon entre 1995 et 2006.

Lyon, une ville aux multiples atouts pour les congrès

L'agglomération lyonnaise s'inscrit dans une dynamique économique qui en fait un espace européen attractif et le premier pôle de développement et de rayonnement français hors région parisienne.

Cette reconnaissance s'appuie sur la diversité et la qualité de l'offre structurelle lyonnaise

au sein de laquelle le centre de congrès de Lyon joue un rôle de tout premier plan. Au-delà de la qualité des infrastructures, l'implication des différents partenaires et des partenaires économiques de la ville fédérés autour de la démarche Only Lyon a permis de développer l'attractivité économique de la ville, sa compétitivité, son rayonnement international et sa qualité d'accueil.

La Cité internationale, qui accueille le centre de congrès de Lyon, a pour ambition de faire de l'agglomération lyonnaise une des toutes premières destinations européennes en matière de tourisme d'affaires. Les différents événements accueillis sur le site, tout au long de l'année, confortent Lyon dans sa position de ville de congrès de premier plan et lui permettent de rivaliser avec les plus grandes métropoles concurrentes.



L'île de la Barbe (la Saône)



L'homme au téléphone de Xavier Veilhant

Le centre de congrès de Lyon est certifié ISO 14 001



Début 2013, le centre de congrès de Lyon obtient la certification ISO 14 001, standard international relatif au management environnemental, comme l'ensemble des sites du groupe GL events.

Cette nouvelle certification ISO 14 001 s'appuie sur deux priorités :

La gestion des déchets

Très concerné par la protection de son environnement, le centre de congrès de Lyon a choisi de confier à la société Veolia, la gestion de tous les déchets produits sur le site, pour en maîtriser entièrement le processus.

Respectueux de l'environnement, le centre de congrès de Lyon a, d'une part, mis en place un tri sélectif pour les déchets.

Ainsi, 36,5 % des déchets sont valorisés soit environ 500 tonnes par an.

D'autre part, le centre de congrès de Lyon a fait le choix d'utiliser des produits « éco attitude » en matière de signalétique. Le site propose à ses clients des produits d'affichage 100 % écologiques et des supports biodégradables ou recyclables avec des encres végétales.



La gestion de l'énergie

Le centre de congrès de Lyon s'est fixé un objectif de maîtrise de ses dépenses énergétiques. De la conception à la construction de la Cité internationale, les énergies renouvelables ont été privilégiées.

Le site s'est également doté d'un système de contrôle bioclimatique des façades qui permet, sur l'année, de réaliser 25 % d'économies d'énergies.

Dans un souci d'économies d'énergies, des panneaux photovoltaïques ont également été positionnés sur le centre de congrès de Lyon.

Enfin, 2 000 m² de jardins végétaux sans arrosage et récupérant l'eau de pluie ont été installés, ce qui a contribué à améliorer l'inertie thermique et acoustique des bâtiments.

Le centre de congrès de Lyon a porté une attention particulière à son accessibilité en transports en commun.

En effet, le site est desservi par des lignes de bus dernière génération non polluants et silencieux. Un système de location de vélos est également disponible via les six stations Vélo'V présentes sur le site. Enfin, une liaison du site par navette fluviale est possible.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

LE CONGRÈS SERA ANIMÉ PAR NICOLAS ROSSIGNOL

MERCREDI 1^{ER} JUIN 2016

10 h 00 <i>Ouverture des portes dès 9 h 30</i>	Réunion du Collège territorial Élection du rapporteur du collège territorial	Visite libre des stands (Forum 5 et 6)
14 h 00 <i>Entrée en salle dès 13 h 15</i>	Ouverture du Congrès par Carole Couvert, présidente confédérale et Laurent Caruana, président de l'Union régionale (Amphithéâtre)	
14 h 15	Ratification de la liste des membres du comité confédéral (Amphithéâtre)	
14 h 20	Présentation du rapport d'activité par Marie-Françoise Leflon, Secrétaire générale confédérale (Amphithéâtre)	
15 h 00	Présentation du rapport financier par Franck Zid, Trésorier national (Amphithéâtre)	
16 h 00	Discours de Carole Couvert, Présidente de la CFE-CGC	
16 h 20	Pause – Partenaires (Forum 5 et 6)	
17 h 35	Élection du Président, du Secrétaire général et du Trésorier national (Amphithéâtre)	

Conférence de presse
de la direction confédérale
mercredi 1^{er} juin
à 19 h 00
en salle de presse

JEUDI 2 JUIN 2016

8 h 00 <i>Ouverture des portes dès 7 h 30</i>	Accueil des congressistes	Visite libre des stands (Forum 5 et 6)
9 h 00	Élection des Secrétaires nationaux (Amphithéâtre)	
10 h 00	Pause – Partenaires (Forum 5 et 6)	
10 h 40	Élection des Délégués nationaux (Amphithéâtre)	
14 h 00	Élection du Conseil juridictionnel (Amphithéâtre) Élection de la Commission de contrôle financier (Amphithéâtre)	Table ronde « La qualité de la formation professionnelle : une exigence ! » (Salle Bellecour 1)
15 h 30	Pause – Partenaires (Forum 5 et 6)	
16 h 30	Débat sur l'Engagement Discours de clôture du Congrès (Amphithéâtre)	
20 h 00 <i>Ouverture des portes dès 19 h 30</i>	Soirée de gala (Forum 1, 2 et 3)	

LA CFE-CGC EN CHIFFRES

155 771 ADHÉRENT(E)S COMPTABLES

Répartition par âges



- 40 ans
18 %



entre
40 et 49 ans
29 %

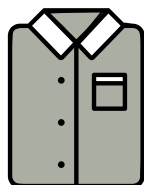


entre
50 et 59 ans
35 %

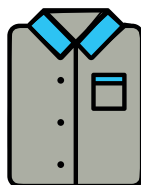


+ 60 ans
18 %

Répartition par catégories



Ingénieurs + Cadres
63,7 %

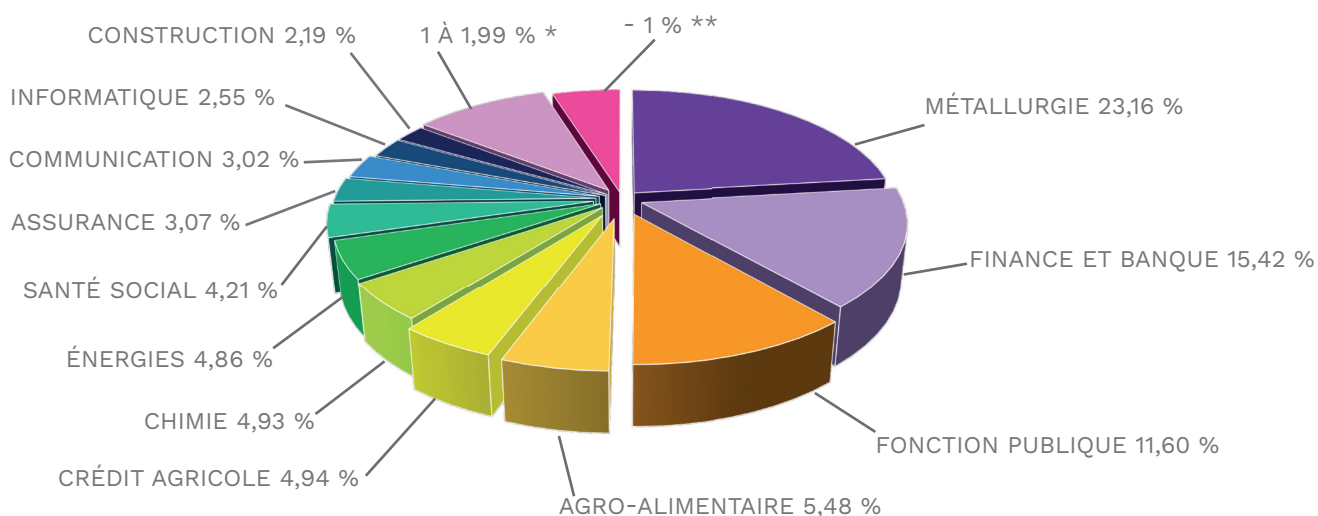


Autres
36,3 %



Retraités
7,2 %

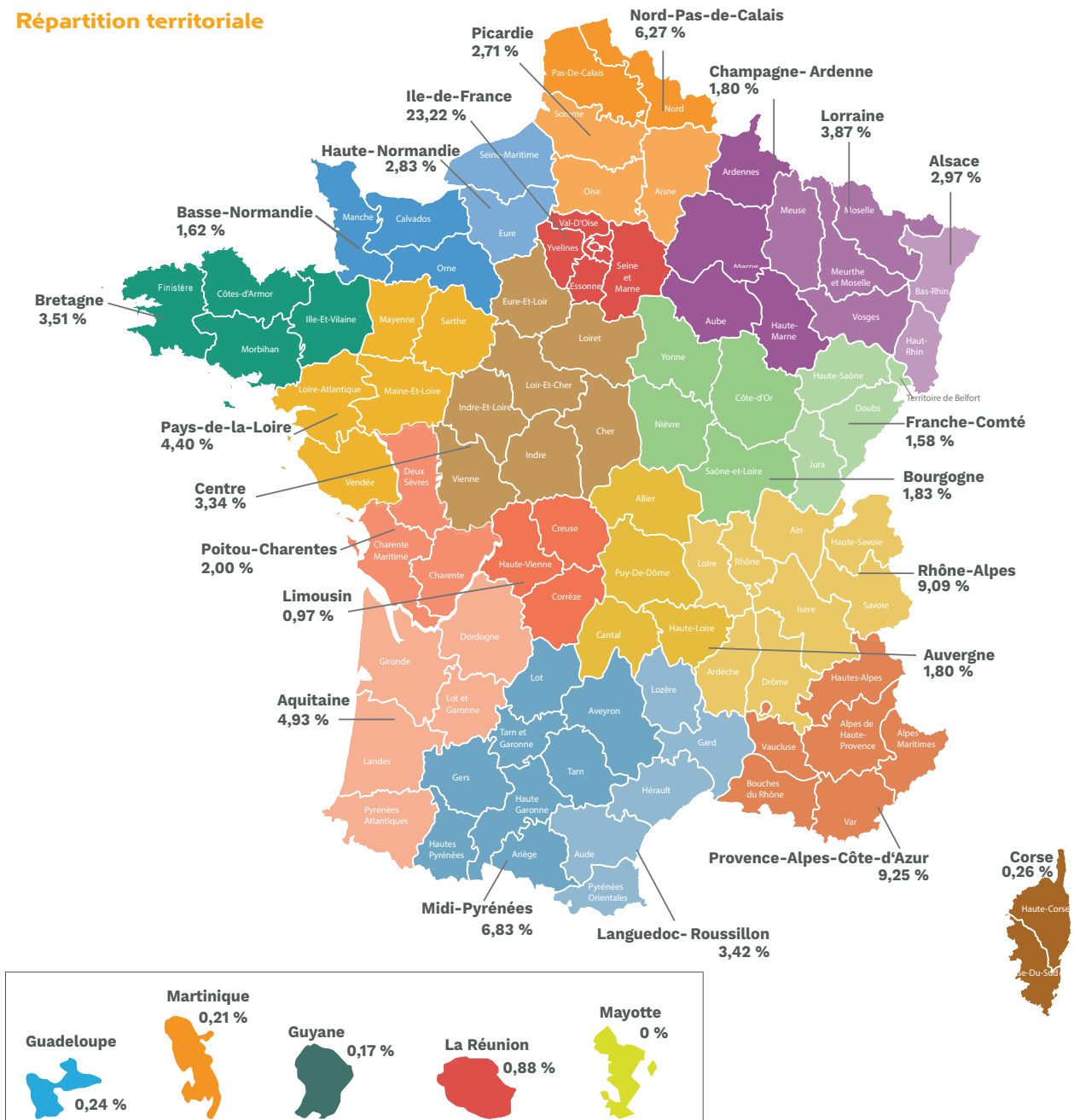
Répartition par branches



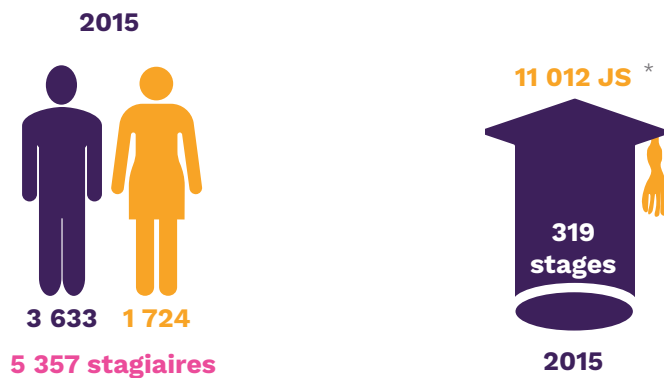
* COMMERCE ET SERVICES, INOVA, TRANSPORTS, ÉNERMINES, MÉTIERS DE L'AÉRIEN.

** NOUVELLE CALEDONIE, SÉCURITE SOCIALE, EAU ET ASSAINISSEMENT, MINES, MÉDIAS, PRÉVOYANCE ET RETRAITE COMPLÉMENTAIRE, FORCES DE VENTE, SIER, GFPP, EXPERTS COMPTABLES ET AUDIT, CAISSES D'ÉPARGNE, EMPLOI APEC, COMPAGNIE DE SUEZ, UNIR, CRÉDIT FONCIER.

Répartition territoriale



Le centre de formation syndicale



* JOURNÉES STAGIAIRES

Source : Convergence

UNE TRÉSORERIE SOLIDE, GARANTE DE NOTRE AVENIR



Franck Zid,
Trésorier national
de la CFE-CGC

Lors du congrès de Saint-Malo (avril 2013), je m'étais engagé en faveur d'une gestion « en bon père de famille ». Avec les équipes confédérales du pôle trésorerie, nous nous y sommes tenus, respectant les engagements pris. Au prix d'efforts de rigueur à tous les niveaux, l'ensemble des indicateurs financiers de la CFE-CGC sont en effet aujourd'hui au vert et ce sans augmentation de cotisation depuis trois ans.

Notre organisation dispose désormais d'une trésorerie solide et excédentaire. Les résultats comptables en progression permettent de dégager une capacité d'autofinancement également en hausse.

Nos comptes ont été certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes durant cette mandature.

En 2014, j'ai été chargé par la présidente de négocier, pour la CFE-CGC, le décret de financement du dialogue social, lequel a débouché, le 1^{er} mars 2015, sur la mise en place de l'Association de gestion du fonds paritaire national (AGFPN). La CFE-CGC peut s'enorgueillir d'avoir obtenu, non sans difficulté, un financement identique pour toutes les organisations représentatives et le même nombre de représentants au conseil d'administration. Cela nous permet de défendre nos positions, de faire entendre notre voix et celle

des salariés de l'encadrement que représente la CFE-CGC.

Avec trois fédérations pilotes, nous avons mis en place la dématérialisation des timbres et la nouvelle carte pour 14 200 adhérents. Ce projet sera effectif pour toutes les fédérations à compter du 1^{er} janvier 2017 si une très large majorité d'entre elles la valide lors du comité confédéral de novembre 2016. Cette réalisation sera une évolution majeure pour notre organisation en termes de modernisation, de réduction des coûts et de développement syndical.

Autonomie informatique, optimisation des surfaces au siège rue du Rocher, poursuite des efforts de maîtrise du budget des régions, mise en place de la visioconférence dans plusieurs régions pilotes... Nous avons multiplié les projets et les réalisations pour moderniser la Confédération et ainsi répondre présent au rendez-vous des enjeux syndicaux de demain.

La CFE-CGC dispose, répétons-le, de comptes assainis, et possède une trésorerie excédentaire, avec une capacité d'autofinancement qui s'améliore d'année en année.

Cette dynamique financière restaurée et partagée au service de la politique Confédérale permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

REPRENDRE L'INITIATIVE



Marie-Françoise Leflon,
Secrétaire générale
de la CFE-CGC

Temps forts institutionnels (70 ans de notre organisation, conférences sociales 2013, 2014 et 2015...), négociations et dialogue social (retraites complémentaires, assurance chômage, pacte de responsabilité, projet de loi El Khomri...), défense de l'emploi et des classes moyennes, compétitivité des entreprises, santé au travail etc. Lors de cette mandature (2013-2016), la CFE-CGC s'est pleinement mobilisée sur tous les fronts et grands dossiers, veillant constamment à la défense des salariés, de nos techniciens, agents de maîtrise, cadres, ingénieurs et agents des trois fonctions publiques. Autant d'actions compilées dans le rapport d'activité présenté en amont du Congrès 2016.

Développement syndical, Dialogue social et Unions territoriales

DÉVELOPPEMENT SYNDICAL, DIALOGUE SOCIAL ET UNIONS TERRITORIALES

REPRÉSENTATIVITÉ DE LA CFE-CGC, FORMATION DES MILITANTS ET ACTIONS DE TERRAIN

Modernisation du dialogue social, restructuration des branches, réforme territoriale, prud'hommes, défi de la représentativité... Les dossiers ont été nombreux pendant la mandature. Sans oublier les excellents résultats obtenus par la CFE-CGC en entreprise !

VALORISER LE PARCOURS SYNDICAL
La CFE-CGC a martelé ces dernières années : il est fondamental de travailler sur les parcours des militants syndicaux afin de pouvoir disposer, demain, des talents nécessaires dans toutes les négociations et concertations rythmant la vie économique.

LA CFE-CGC A DÉFINI :
• Le maintien de la personnalité juridique de l'instance chargée des conditions de travail et de suivi au-delà de 300 salariés.
• Le maintien des heures de délégation.
• La reconnaissance des parcours syndicaux des militants syndicaux.

LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ENERGIENNE ET DES SERVICES PUBLICS
• La tenue de nouvelles règles de négociation au niveau national interprofessionnel sur terrain neutre - au Conseil économique, social et environnemental (CESE) - et non dans les locaux de l'État.

LA RÉGOCIATION ENTRE PARTENAIRES SOCIAUX S'EST NOTÉE PAR UN ÉCHEC : les organisations patronales refusent d'entrer dans la conciliation. Quand la CFE-CGC pousse le renforcement de la gouvernance, élaboration d'un véritable parcours du militant, création d'un dialogue social de proximité pour les TPE et dialogue avec les élus locaux, le patronat n'a cessé de priver les entreprises de la participation maximale et la disparition d'un cadre législatif.

MODERNISATION DU DIALOGUE SOCIAL
La négociation sur la modernisation du dialogue social a été menée entre octobre 2014 et janvier 2015. La déléguée CFE-CGC a porté de nombreuses propositions en faveur d'un dialogue social performant et de qualité, utile à la compétitivité des entreprises et indispensable au bien-être des salariés.

UN TRAVAIL ENSEMBLE
Un travail en commun a été mené avec l'UNAP. Elle a également participé à la mise en place des dispositifs d'assistance, une évolution majeure des compétences acquises par nos militants pour une représentation et un poste à la hauteur de leurs compétences.

32

- La CFE-CGC l'a martelé ces dernières années : il est fondamental de travailler sur les parcours des militants syndicaux afin de pouvoir disposer, demain, des talents nécessaires dans toutes les négociations.
- Lors de la négociation sur la modernisation du dialogue social, la CFE-CGC a porté de nombreuses propositions en faveur d'un dialogue social performant et de qualité, utile à la compétitivité des entreprises et indispensable au bien-être des salariés. Nos actions ont payé puisque la loi votée à l'été 2015 veille dans l'ensemble à maintenir les équilibres nécessaires à la pratique du dialogue social en matière de représentation du personnel et de négociation collective.
- La loi du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle et la démocratie sociale, puis le rapport Quinqueton remis fin 2015 au gouvernement, ont ouvert le chantier de la restructuration des branches. La CFE-CGC est étroitement associée aux délibérations paritaires pour accompagner cette restructuration.
- Pour vous aider à négocier les protocoles d'accords préélectoraux et favoriser l'implantation de la CFE-CGC dans les entreprises, la CFE-CGC a mis à disposition un guide (avec fiches pratiques) de négociation des protocoles d'accords préélectoraux, un axe clé du développement syndical.
- La CFE-CGC a fait tout le nécessaire au niveau juridique pour s'adapter

COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES, DÉFENSE DES CLASSES MOYENNES

Développer la compétitivité des entreprises, redynamiser nos industries et défendre les classes moyennes (pouvoir d'achat, fiscalité...) ont été quelques-uns des principaux fils rouges des multiples actions conduites par le secteur Économie et Industrie.

LA DÉFENSE DES CLASSES MOYENNES

La CFE-CGC est le seul syndicat qui se bat pour les intérêts des entreprises, pour le pouvoir d'achat des classes moyennes. Début 2014, le projet de loi de finance présenté fait porter l'essentiel de l'effort fiscal sur les classes moyennes, en particulier les techniciens et l'encadrement.



FIN 2014, LA CFE-CGC A LANCÉ UNE GRANDE ENQUÊTE AUPRÈS DE SES ADHÉRENTS SUR LA FISCALITÉ ET SES CONSÉQUENCES SUR LE POUVOIR D'ACHAT.

La CFE-CGC interpelle alors députés et sénateurs en lançant la campagne « Marre d'être plumé ! » et obtient un succès remarquable : le burn-out fiscal et pour la défense du pouvoir d'achat des personnels de l'encadrement et des classes moyennes.



UNE PÉTITION EN LIGNE POUR REFUSER DE SE « FAIRE PLUMER » !

NON AU MATRAQUAGE FISCAL

En septembre 2014, la CFE-CGC a écrit au président de la République et au Premier ministre pour que les classes moyennes cessent d'être les grandes perdantes des plans de relance et projets de réformes.

La CFE-CGC n'a cessé d'alerter le gouvernement sur le matraquage fiscal des classes moyennes. Afin d'éclairer cette question, la CFE-CGC a lancé, fin 2014, une grande enquête auprès de ses adhérents sur la fiscalité et ses conséquences sur le pouvoir d'achat. Plus de 6 000 adhérents ou militants y ont répondu.

La CFE-CGC se dit prête à soutenir une politique de l'offre si le Gouvernement met en place une politique de soutien de la consommation et donc de la demande passant par une baisse de la fiscalité au profit de l'investissement et du pouvoir d'achat.

à la réforme territoriale, la France métropolitaine comptant, depuis le 1er janvier 2016, 13 régions contre 22 jusqu'alors. Place désormais au renouvellement - courant 2016 - des instances de nos unions régionales.

- Après une première victoire contre la loi Macron puis à l'occasion du projet de loi

El Khomri, la CFE-CGC a rappelé être farouchement opposée à la barémisation des prud'hommes, qui prive le juge de sa souveraineté à apprécier le préjudice. Très active sur le dossier, la Confédération diffuse régulièrement des flashs prud'hommes aux conseillers prud'hommes de France.

Économie et Industrie

- La CFE-CGC est le seul syndicat qui se bat pour le pouvoir d'achat des classes moyennes. Début 2014, à l'occasion de la présentation du projet de loi de Finance, la CFE-CGC interpelle députés et sénateurs en lançant la campagne « Marre d'être plumés ! » contre le burn-out fiscal.
- La CFE-CGC a soutenu la loi Économie sociale et solidaire de juillet 2014. Que ce soit sous forme de Société coopérative et participative (SCOP) ou d'autres statuts (mutuelles, fondations, associations), notre organisation soutient les initiatives lancées par les salariés de l'encadrement pour assurer la survie de leur entreprise et des emplois.
- En mars 2014, la CFE-CGC a refusé de signer le pacte de responsabilité qui ne comportait aucun

engagement chiffré pour l'emploi. La CFE-CGC est prête à soutenir une politique de l'offre si les aides octroyées permettent aux entreprises d'investir, de recruter ou de mieux partager la valeur ajoutée.

- Assises de l'entrepreneuriat, Conseil national de l'industrie, nouvelle France industrielle, France stratégie : la CFE-CGC s'est montrée force de propositions en faveur de l'économie, de l'industrie et de la fiscalité auprès de toutes les grandes instances institutionnelles.
- La loi Macron (2015) a posé de nouvelles obligations d'informations des salariés et des représentants du personnel en matière d'épargne salariale. A cet effet, la CFE-CGC a publié, pour ses adhérents, une mise à jour pédagogique du guide LASER.

EMPLOI ET FORMATION

SÉCURISER L'EMPLOI, LES PARCOURS PROFESSIONNELS ET LA FORMATION

Au travers de toutes ses actions et dossiers, la CFE-CGC s'est attachée à sécuriser l'emploi, les parcours professionnels, la formation des salariés et le réajustement collectif, tout en favorisant l'indispensable égalité professionnelle hommes-femmes.

VALORISER L'APPRENTISSAGE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La CFE-CGC n'a cessé de regarder son attachement à l'apprentissage comme moyen essentiel d'accès au marché de l'emploi, avec une qualification solide et qualifiante. Lors des Assises de l'apprentissage (septembre 2014), la CFE-CGC a réaffirmé sa volonté d'ouvrir le statut de salarié apprenti et de développer ses contours d'un véritable statut de l'apprenti avec une reconnaissance accrue au niveau de qualification.

La CFE-CGC milite en faveur d'une offre de formation permanente, jusqu'au niveau le plus élevé pour une orientation adaptée aux besoins du marché du travail. Ce redéploiement doit être mis en œuvre au concours de l'éducation nationale, des régions et des branches professionnelles.

La CFE-CGC a contribué à inscrire la loi de mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratisation sociale, issue de l'accord national interprofessionnel sur la formation professionnelle conclu entre les partenaires sociaux le 14 décembre 2013.

« NOUVEAU DÉPART » TOUT POUR L'EMPLOI !

Très bonne force de proposition en faveur de l'emploi pour tous, la CFE-CGC a organisé, au printemps 2014 à Bordeaux, un événement intitulé « Nouveau départ », un forum sur la réinsertion professionnelle.

LES DIX ANS DU RÉSEAU ÉQUILIBRÉ

La CFE-CGC a créé en 2004 le Réseau Équilibré pour promouvoir l'égalité professionnelle et la conciliation des temps de vie professionnelle et familiale ou personnelle. La CFE-CGC revendique un égal accès aux postes de responsabilité pour les hommes et les femmes au même titre que l'égalité salariale.



DES REVENDICATIONS CONFÉDÉRALES FORTES

- Favoriser le recrutement d'un candidat uniquement en fonction de ses compétences.
- Sustenter, à compétences égales, une prime et des salaires égaux.
- Faire de la maternité et de la paternité un élément moteur dans le parcours professionnel.
- Impulser le changement des mentalités pour améliorer la conciliation des temps de vie.
- Aider à son accès équilibré des femmes aux équipes dirigeantes et aux métiers techniques.



LA CFE-CGC A CONTRIBUÉ À ENRICHIR LA LOI DE MARS 2014 RELATIVE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

Emploi et Formation

- La CFE-CGC a contribué à enrichir la loi de mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratisation sociale, issue de l'accord national interprofessionnel sur la formation professionnelle conclu entre les partenaires sociaux le 14 décembre 2013.
- La CFE-CGC a multiplié les initiatives pour promouvoir l'égalité professionnelle hommes-femmes et réaffirmé son attachement à la formation tout au long de la vie pour garantir l'employabilité des salariés, quel que soit leur statut et le type d'entreprise.
- Le 3 novembre 2015, Marie-Françoise Leflon, secrétaire générale de la CFE-CGC, est réélue présidente de l'APEC, l'instance paritaire en faveur des cadres et des entreprises.
- Dans le cadre du projet de loi El Khomri, la CFE-CGC a réitéré, s'agissant d'une réforme du Code du travail, son attachement aux accords de branche, qui seuls garantissent l'équité de traitement entre salariés d'un même secteur et entre les entreprises de toutes tailles.
- Créé en 2000 sous l'impulsion de la CFE-CGC, le forfait-jours concerne aujourd'hui près d'un cadre sur deux. Leader sur le sujet, notre organisation continue d'être force de propositions et demande la sécurisation du dispositif par la loi.
- En 2014 puis en 2016, la CFE-CGC et les partenaires sociaux se sont réunis pour définir les règles d'assurance chômage dans le cadre de nouvelles conventions Unédic.

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉNERGIES, LOGEMENT ET RSE

LES SALARIÉS AU CŒUR D'UNE ÉCONOMIE RESPONSABLE

Conférences environnementales, défi climatique et COP21, transition énergétique et emploi, gouvernance d'entreprise et administrateurs salariés, logement... La CFE-CGC a confirmé ces dernières années son statut de leader sur toutes ces thématiques.

LES CONFÉRENCES ENVIRONNEMENTALES

La CFE-CGC a pris une part active aux débats lors des différents colloques environnementaux qui ont jalonné la feuille de route et les chantiers prioritaires en matière d'environnement, de développement durable et de transition énergétique.

Lors de l'automne 2013, notre organisation a été mobilisée pour les cinq tables rondes qui ont permis de nombreuses propositions fortes pour l'appareil industriel et territorial de l'économie responsable.

Lors de l'automne 2014, à l'occasion de la mobilisation pour la COP21 organisée en 2015 à Paris, la CFE-CGC a tenu à rappeler que cette mobilisation climatique passe par l'engagement des salariés. Elle a ainsi demandé la création, en entreprise et sous certaines conditions, d'une

commission Développement Durable et RSE pour aborder avec les salariés les questions climatiques et les problématiques liées au développement durable.

Lors de la table ronde consacrée aux transports et aux mobilités durables, la CFE-CGC a obtenu le meilleur des deux mondes : l'obligation de l'arrangement de territoire repensé et une transition énergétique progressive, nationale et responsable.

Enfin, sur la table ronde dédiée à l'emploi durable et la santé, la CFE-CGC a obtenu le mieux en place du carnet de santé des salariés qu'elle revendique depuis la Grande Réforme Environnementale.

Toujours en 2014, la CFE-CGC a joué un rôle central lors de la semaine du développement durable sur le thème « Consommer autrement » et créé des ateliers de lobbying auprès du ministre de l'Écologie et du Développement Durable et de l'Énergie.

En septembre 2014, la CFE-CGC a de nouveau participé activement aux travaux de la Commission Environnementale.



CLIMAT TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET EMPLOIS

Pour la CFE-CGC, les questions climatiques et environnementales ne sont pas opposées à celles des emplois, la transition énergétique, à condition d'être progressive, responsable et flexible, constitue une opportunité pour soutenir la croissance économique, créer des emplois durables et développer de nouvelles filières.

Dans de nombreuses instances dont le Conseil national de la transition écologique (CNTE) et lors de ses multiples réunions ministérielles et parlementaires, la CFE-CGC a donc défendu une transition énergétique associant

Développement durable, Énergies, Logement, RSE

- La CFE-CGC a pris une part active aux débats lors des conférences environnementales qui fixent la feuille de route et les chantiers prioritaires en matière d'environnement, de développement durable et de transition énergétique.
- La CFE-CGC n'a pas cessé de défendre une transition énergétique associant stratégie bas carbone et compétitivité économique afin de préparer l'avenir, préserver le pouvoir d'achat, et donner des perspectives professionnelles attractives aux salariés et aux futures générations.
- Lors de la COP21 (30 novembre-11 décembre 2015 à Paris), la CFE-CGC s'est engagée au travers d'un Manifeste « Les salariés au cœur du défi climatique – Dialogue social et gouvernance : comment mobiliser les salariés ? » pour promouvoir le débat climatique et le dialogue social au sein des entreprises.

- La CFE-CGC a été la seule organisation à mettre le sujet des administrateurs salariés au menu de la négociation interprofessionnelle sur la modernisation du dialogue social, fin 2014. Notre combat a porté ses fruits puisque la Loi Rebsamen de l'été 2015 est venue renforcer le dispositif, abaissant de 5 000 à 1 000 salariés le seuil obligeant les entreprises à nommer des administrateurs salariés dans leurs instances de gouvernance.
- Convaincue que la responsabilité sociétale

des entreprises est créatrice de valeur et permet de redonner du sens à l'entreprise, notre organisation a publié, en septembre 2015, « La RSE, levier d'action syndicale ».

- Tout au long de la mandature, la CFE-CGC a placé le logement au cœur du combat pour l'emploi, le pouvoir d'achat et la compétitivité. La Confédération a notamment contribué à redynamiser Action logement, l'organisme géré de manière paritaire au service des salariés pour favoriser l'accession à la propriété.

EUROPE ET INTERNATIONAL

LA VOIX DE L'ENCADREMENT À L'INTERNATIONAL

Porter la voix de l'encadrement à l'échelle européenne et mondiale auprès des grandes institutions, telle a été la ligne de conduite des équipes du portefeuille Europe et International, impliquées dans tous les grands dossiers.

UN RAYONNEMENT SYNDICAL INTERNATIONAL

- Membre fondatrice de la Confédération européenne des cadres (CEC), la CFE-CGC porte à l'international la voix de l'encadrement pour être partie prenante des décisions, comités d'entreprise européens, Recours, droit du travail, services sociaux d'intérêt général, égalité des chances, temps de travail...
- La Confédération propose des actions de formation et de sensibilisation à l'Europe à travers des stages et l'organisation de visites des institutions européennes.

DES ACTIONS EN FRANCE...

- Les ministères (Industrie, Commerce extérieur, Europe) / commissions (ex : CCE) a reformé du marché du travail depuis la crise «J» et rapporte.
- La Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC).
- Le point de contact national de l'OCDE en France.
- Le Comité national de développement et de la solidarité internationale (CNDSI).
- Le Défenseur des droits.
- Les fédérations et syndicats.
- Les Comités européens.
- La formation.



38

Europe et International

- Membre fondatrice de la Confédération européenne des cadres (CEC), la CFE-CGC a porté à l'international la voix de l'encadrement pour être partie prenante des décisions : comités d'entreprise européens, droit du travail, services sociaux d'intérêt général, égalité des chances, temps de travail...
- La Confédération a proposé des actions de formation et de sensibilisation à l'Europe à travers des stages et l'organisation de visites des institutions européennes.
- Sur la scène mondiale, la CFE-CGC a mené des actions de coopération internationale, en liaison

avec le ministère des Affaires étrangères. Elle est notamment présente au sein du TUAC, la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE.

- Partenaire social incontournable, la CFE-CGC a pesé de tout son poids lors des débats européens inscrits au menu des grandes conférences sociales 2013 et 2014.
- Égalité professionnelle, dialogue social, enjeu européen de l'énergie, socle social de droit commun, secret des affaires : la CFE-CGC a été impliquée dans tous les grands dossiers auprès de multiples institutions.

PROTECTION SOCIALE

UNE PROTECTION SOCIALE SOLIDAIRE

Outre les négociations sur l'Agirc-Arco ayant débouché sur l'accord signé par la CFE-CGC sur les retraites complémentaires (voir « L'accord sur les retraites complémentaires »), le service Protection sociale a œuvré sur plusieurs dossiers capitaux durant la mandature.

PÉNIBILITÉ

Lors de la création du compte pénibilité dans la loi sur les retraites du 20 janvier 2014 puis de l'examen des premiers décrets d'application en juillet 2014, la CFE-CGC a contesté le fait que la pénibilité psychique ne soit pas prise en compte dans le calcul de l'ajustement de la retraite et que le dispositif ne réponde pas à une véritable approche de l'exposition aux facteurs de pénibilité.

Ce projet aurait également dû prévoir des mesures visant des salariés exposés aux facteurs de risque et des victimes de accidents, devenus incapables au travail, blessés et souffrant d'un trouble de santé lié à leur activité professionnelle.

Plusieurs propositions d'un rapport remis le 20 juin 2015 au Gouvernement ont ensuite été reprises et intégrées dans la loi relative au dialogue social et à l'emploi, adoptée en mai 2016.

Pour la CFE-CGC, la généralisation de la complémentaire santé a constitué une avancée inédite.

- La CFE-CGC a considéré qu'il était pertinent que le compte pénibilité, antérieurement intégré dans la loi sur les retraites, soit intégré dans la loi sur la prévention des risques.
- La CFE-CGC s'est montée favorable à la prise en compte de l'exposition aux facteurs de pénibilité de la branche, notamment pour les TPE et PME. Ainsi, les fiches métiers seraient être réalisées de manière concertée et non plus par le seul chef d'entreprise. L'établissement des Facteurs d'exposition, en raison de leur complexité, nécessiterait des ressources humaines et des compétences que des ergonomes ou des psychologues ne possèdent pas toujours et qui ne sont pas toujours facilement accessibles. Cela étant, notre organisation identifie le fait que le dispositif ne constitue pas de critères de pénibilité psychique.
- La CFE-CGC note que certains contrats d'indemnité de fin de carrière ne sont pas pris en compte par le dispositif.



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

La loi relative à la sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 a transposé et adapté les principales mesures du accord national interprofessionnel du 13 janvier 2013, notamment la généralisation de la complémentaire santé pour tous les salariés du secteur privé, quelle que soit l'entreprise et la taille de l'entreprise.

Pour la CFE-CGC, la généralisation de la complémentaire santé a constitué une avancée inédite pour les 400 000 salariés de TPE/PME qui n'avaient pas de couverture de santé complémentaire avant le 1er janvier 2013. Plus de 3,6 millions de salariés ont ainsi passé d'un contrat individuel à un contrat collectif.

Pour les salariés les plus précaires (CDD courts ou temps partiel), la loi de sécurisation de l'emploi a permis de leur offrir un accès à la complémentaire santé.

Protection sociale

- Grâce à la mobilisation de toutes les forces vives de la CFE-CGC dans notre campagne de sensibilisation, puis grâce à la ténacité de nos négociateurs, l'accord signé le 30 octobre 2015 sur l'avenir des retraites complémentaires apporte toutes les garanties escomptées. La CFE-CGC a obtenu, comme elle le réclame depuis des années, l'ouverture d'une négociation pour un accord national interprofessionnel sur l'encadrement assorti d'une garantie du maintien, a minima, des articles et dispositions définis aujourd'hui dans la convention Agirc.
- Lors de la création du compte de pénibilité dans la loi sur les retraites du 20 janvier 2014 puis de l'examen des premiers décrets d'application en juillet 2014, la CFE-CGC a contesté le fait que la pénibilité psychique ne soit pas prise en considération et que le dispositif ne réponde pas à une véritable approche de la prévention

de l'exposition aux facteurs de pénibilité.

- La loi de modernisation de notre système de santé a été promulguée le 26 janvier 2016. La CFE-CGC considère que ce texte va dans le bon sens mais ce n'est qu'une première avancée vers une véritable réforme d'envergure.
- La CFE-CGC s'est mobilisée en faveur des familles et des classes moyennes, qui contribuent largement à l'effort de solidarité nationale par leurs cotisations sociales et l'impôt sur le revenu. La CFE-CGC s'est battue contre la modulation des allocations familiales et la baisse du plafond du quotient familial, qui pénalisent tout particulièrement les classes moyennes et l'encadrement.
- La CFE-CGC a publié un guide « Gouvernance de la protection sociale dans les branches » à destination des négociateurs prévoyance et complémentaire santé.

SANTÉ AU TRAVAIL ET HANDICAP

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS

Historiquement en pointe sur les sujets de santé au travail, de handicap et de bien-être des salariés, la CFE-CGC est montée au créneau entre 2013 et 2016 : qualité de vie au travail, combat pour la reconnaissance du burnout comme maladie professionnelle, médecine du travail, défense du CHSCT etc.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : LA CFE-CGC ENGAGÉE

Pionnière en matière de lutte contre le stress au travail, la CFE-CGC a multiplié les initiatives pour sensibiliser et proposer des mesures concrètes en matière de personnel d'encadrement, la médecine et les techniciens tout en effectuant de plus en plus sous pression avec des dispositifs toujours innovants tant pour nos salariés que pour leurs entreprises.

Voilà pourquoi le comité directeur de la CFE-CGC décide, à l'unanimité, de signer l'accord national interprofessionnel (ANI) du 19 juin 2012 en faveur « d'une politique de qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle ».



Cet accord, après un diagnostic préalable fondé sur des indicateurs de qualité de vie au travail (QVT) et de vie au travail, doit permettre de :

- Négotier l'organisation du travail dans les branches et dans les entreprises.
- Optimiser la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle.

La Confédération met ensuite en place un module de formation spécifique intitulé « Négotier de la QVT en entreprise » pour aborder l'accord, en apportant tous les conseils nécessaires pour nos négociateurs en entreprise.



LA CFE-CGC DÉCIDE, À L'UNANIMITÉ, DE SIGNER L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL (ANI) DU 19 JUIN 2012 EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE.

Santé au travail et Handicap

- La CFE-CGC a signé, à l'unanimité, l'accord national interprofessionnel du 19 juin 2013 en faveur d'« une politique de la qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle. »
- La CFE-CGC a souscrit à l'appel pour la

reconnaissance du syndrome d'épuisement au tableau des maladies professionnelles. Notre engagement a contribué à l'entrée du concept de burn-out dans le débat public.

- Tout au long des débats parlementaires, la CFE-CGC

a défendu le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), une indispensable instance de prévention.

- En juillet 2015, dans le cadre de la loi relative au dialogue social et à l'emploi, la CFE-CGC a interpellé les parlementaires sur la réforme transformant la médecine du travail en médecine de contrôle.
- Leader sur la thématique du handicap, la CFE-CGC a mené un combat quotidien sur tous les

sujets sociaux associés au handicap et au travail : emploi, santé, scolarisation, formations supérieure et professionnelle, retraite, chômage...

- En décembre 2015, la CFE-CGC a présenté son guide handicap (194 pages) réservé aux militants formés CFE-CGC et conçu pour permettre à chaque utilisateur de l'adapter à son propre usage dans l'entreprise, et aux fédérations de l'enrichir d'informations spécifiques à leurs secteurs d'activité.



Secteur public

- Lors des conférences sociales 2013 et 2014, la CFE-CGC a fait entendre sa voix et formulé diverses propositions constructives pour moderniser nos trois fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière) et valoriser tous les agents ayant une mission de service public.
- À l'occasion du Conseil national des services publics (octobre 2014), la CFE-CGC a rappelé que « l'intérêt du service public est indissociable de l'intérêt des salariés des entreprises publiques et des agents des fonctions publiques ».
- À la faveur des résultats obtenus lors des élections de la fonction publique en décembre 2014, la CFE-CGC a conservé ses sièges au

sein du Conseil commun de la fonction publique ainsi qu'au Conseil supérieur de la fonction publique d'État.

- Le 20 novembre 2015, la CFE-CGC et Alliance Police Nationale ont été reçus par le Premier ministre afin d'évoquer les conséquences des tragiques attentats commis à Paris et à Saint-Denis. Notre délégation a alors salué le travail exemplaire des services publics dans la gestion des suites des attentats.
- Suite à l'annonce (février 2016) de la revalorisation salariale - relèvement de 1,2 % de l'indice gelé depuis 2010 - la CFE-CGC fait savoir que celle-ci est insuffisante et préconise une véritable reconnaissance salariale.

INFORMER, DIFFUSER, PROMOUVOIR

Informez les militants, diffusez et promouvez les positions confédérales sur tous les canaux de communication, forte montée en puissance médiatique et digitale sur les réseaux sociaux : la CFE-CGC ne cesse de gagner en visibilité.

LES PUBLICATIONS

La CFE-CGC met à disposition de ses adhérents et militants différentes publications :

La newsletter Le + Syndical

Lettre d'information électronique hebdomadaire adressée aux adhérents et aux militants.

Le + Syndical :

- Traite de l'actualité internationale, négociations entre partenaires sociaux, projets de loi, prises de positions confédérales, votes...

- Valoriser et relater les actions des structures : conférences de presse, sémin, colloques, les fédérations et des unions territoriales, résultats d'élections...



Le Bulletin Réformiste, un nouveau véhicule d'information

En janvier 2016, la CFE-CGC lance, en complément du site confédéral (http://www.cfecgc.org) et de la newsletter, un nouveau magazine, une lettre d'information bimensuelle au service des structures.

Le Bulletin Réformiste, c'est :

- Un décryptage de l'actualité grâce à des articles, interviews, portraits...

- Un contenu allant information syndicale, agenda politique et tendances de fond impactant nos secteurs.

- Une maquette aérée et une charte graphique modernes.

- Des numéros spécifiques en fonction des temps forts du calendrier social (ex : élections européennes).

Diffusion puis arrêt d'Environnement Magazine et de La Lettre Confédérale

Le dernier numéro d'Environnement Magazine (publié de fond sur des thématiques économiques et sociales) a été publié au printemps 2014. En raison des coûts d'impression et de diffusion, il avait en effet été décidé de stopper la publication.

Idem s'agissant de La Lettre Confédérale, destinée aux délégués syndicaux et aux délégués syndicaux contributeurs d'entreprises, stoppée en avril 2014.

54

Des outils modernes de communication

- Informer les militants, diffuser et promouvoir les positions confédérales sur tous les canaux de communication, forte montée en puissance médiatique et digitale : la CFE-CGC n'a cessé de gagner en visibilité ces trois dernières années. Entre 2013 et fin 2015, la CFE-CGC, ce sont plus de 10 000 retombées presse (11 par jour) : 19 % en presse écrite, 50 % pour la presse web, 17 % en radio et 14 % en télévision.
- La CFE-CGC met à disposition de ses adhérents et militants différentes publications dont la newsletter *Le + Syndical*, la lettre d'information bimensuelle *Le Bulletin Réformiste*.

(lancée en janvier 2016) et une revue de presse quotidienne. Ex-« Mag 360 », le Mag (un sujet mensuel expliqué et décrypté avec des témoignages et reportages exclusifs) s'est offert un lifting avec une nouvelle version inaugurée en octobre 2015.

- Infos en temps réels, coulisses des grandes négociations, résultats en entreprise... La CFE-CGC est active sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram...). Sans oublier le site confédéral, l'intranet (centre de ressources), l'infographie, les blogs thématiques (70 ans de la Confédération, le site Congrès Lyon 2016 etc) et les guides pédagogiques.

LES SERVICES DE LA CONFÉDÉRATION

DES FEMMES ET DES HOMMES À VOTRE SERVICE

Ces trois dernières années, les divers services de la Confédération ont travaillé quotidiennement au service de toutes les forces vives de l'organisation : adhérents, militants, unions territoriales et fédérations.

LES SERVICES ÉTUDES

Les services EPS (Économie et protection sociale) et EPT (Études, emploi, formation et travail) ont travaillé en étroite coordination et de manière transversale au long d'une mission particulièrement dense en termes d'agenda social.

Un EPT pour répondre aux associations porteurs sur des demandes d'aide à la négociation ou d'aide de projets d'accord collectif.

La rédaction de supports : guides, notes de décryptage, documents de travail, présentations, séminaires, conférences, fiches et participation aux votes, Registre citoyen.



- La préparation des interventions des élus ou des représentants CFE-CGC pour les négociations interprofessionnelles, dans les instances paritaires et multipartites nationales, auprès des ministères, du Parlement, du CSE, du comité directeur, du comité confédéral.

- Des journées d'information juridique et des journées de formation.

- Le suivi mensuel avec les fédérations concernées des accords de branche soumis à l'examen.

- Les groupes de travail confédération-fédérations :
 - Groupe des juristes des fédérations.
 - Groupe des représentants CFE-CGC dans les CFC, au FSPF et le sein des Parités.
 - Groupe de travail Emploi, groupe d'appui retraite dans le cadre de la négociation sur les retraites complémentaires, référents des Anac CFE-CGC.
 - Réunion des chefs de file des groupes de protection sociale, secteur des négociateurs sociaux, réunion des administrateurs Sécurité sociale.



57

Des femmes et des hommes à votre service

Action et communication syndicales, services Études, Centre de Formation Syndicale (CFS), comptabilité et gestion, informatique et logistique, relations presse et institutions, ressources humaines, juridique, achats

et assistantes : les services de la Confédération ont travaillé quotidiennement au service des forces vives de l'organisation : adhérents, militants, unions territoriales et fédérations.

LISTE DES CANDIDATS

RAPPORTEUR DU COLLÈGE TERRITORIAL

1 poste à pourvoir

CANDIDATS	ORGANISATIONS D'APPARTENANCE
CARUANA Laurent	RHONE-ALPES
DEBAERE Patrick	AQUITAINE LIMOUSIN POITOU-CHARENTES

ÉLECTION AUX FONCTIONS DE PRÉSIDENT - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL - TRÉSORIER NATIONAL

CANDIDATS AUX FONCTIONS	ORGANISATIONS D'APPARTENANCE
HOMMERIL François Président	CHIMIE
GIFFARD Alain Secrétaire général	MÉTIERS FINANCE ET BANQUE
ZID Franck Trésorier national	FNEMA

SECRÉTAIRES NATIONAUX

8 postes à pourvoir

CANDIDAT(E)S	ORGANISATIONS D'APPARTENANCE
CROZIER Sébastien	COMMUNICATION
FOUCARD Jean-François	MÉTALLURGIE
GUIOLET Chantal	FIECI
KERYER Martine	SANTÉ – MÉDECINE ET ACTION SOCIALE
LAVAGNA Serge	SANTÉ – MÉDECINE ET ACTION SOCIALE
LECUELLE Gilles	CHIMIE
LEFEVRE Christophe	ASSURANCE
LICHON Pierre	FNEMA
MARDINÉ Gérard	MÉTALLURGIE
POLICCIARDI Simon	FONCTIONS PUBLIQUES

DÉLÉGUÉ(E)S NATIONAUX

20 postes à pourvoir

CANDIDAT(E)S	ORGANISATIONS D'APPARTENANCE
ALARÇON Diégo	CONSTRUCTION
BERTHOLON Raphaëlle	MÉTIERS FINANCE ET BANQUE
CASIER Patrick	CHIMIE
CHARTIER Jean-Christophe	FIECI
CROZIER Sébastien	COMMUNICATION
CUDENNEC Anne-Catherine	MÉTALLURGIE
DELANNOY Jean-Yves	FONCTIONS PUBLIQUES
DISPOT Mireille	SÉCURITE SOCIALE
DURIEZ Jean-Philippe	FIECI
FERAL Jean-François	CHIMIE
FREYBURGER Eric	MÉTALLURGIE
GOMEZ Jean-François	SANTÉ
GUEZ Gonzague	GFPPI
GUIOLET Chantal	FIECI
HOULMANN Catherine	FIECI
JEUFFRAULT Dominique	ASSURANCE
LABOURE Eric	MÉTALLURGIE
LAROSA Stéphanie	FONCTIONS PUBLIQUES
LECLERC Richard	INOVA
LE COQ Xavier	MÉTALLURGIE
LICHON Pierre	FNEMA
LIEBAERT Isabelle	FONCTIONS PUBLIQUES
MEDINA Fanny	COMMUNICATION
MOREUX François	CHIMIE
RAMDANE Axel	COMMERCE ET SERVICES
ROGER Pierre	MÉTIERS FINANCE ET BANQUE
ROTH Christophe	FONCTIONS PUBLIQUES
TYACK Fabrice	MÉTIERS FINANCE ET BANQUE

CONSEIL JURIDICTIONNEL

6 postes à pourvoir

CANDIDAT(E)S	ORGANISATIONS D'APPARTENANCE
BACHER Michel	FDEA
DALBOUSSIÈRE Laurence	COMMUNICATION
DURIEU Christian	CHIMIE
MOLIMAR Maurice	MÉTALLURGIE
VALENSI Eric	FIECI

COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER

8 postes à pourvoir

CANDIDAT(E)S	ORGANISATIONS D'APPARTENANCE
AUVET Charles	COMMERCE ET SERVICES
DELMOTTE Marc	AGROALIMENTAIRE
LEHMANN Gérard	MÉTIERS FINANCE ET BANQUE
GUDEFIN Bernard	FONCTIONS PUBLIQUES
NORET Dominique	FNECA
ROUGIER Jean-Emmanuel	FONCTIONS PUBLIQUES
ZOBEC Pascale	MÉTALLURGIE

BIOGRAPHIES DES CANDIDATS

ÉLECTION AUX FONCTIONS

DE PRÉSIDENT - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL - TRÉSORIER NATIONAL



FRANÇOIS HOMMERIL, CANDIDAT À LA PRÉSIDENTE

Un ingénieur et un militant investi

Candidat unanimement désigné le 25 avril dernier à la succession de Carole Couvert à la présidence de la Confédération Française de l'Encadrement-CGC, François Hommeril (54 ans), ingénieur géologue, entend garder les pieds sur terre lors de la prochaine mandature confédérale. « Si je suis élu, je veux défendre des valeurs lisibles, claires, avec un syndicalisme de partenariat qui génère des résultats visibles et utiles », confie cet expérimenté militant de terrain, devenu adhérent CFE-CGC (fédération de la Chimie) en 1990.

Né le 23 juillet 1961, normand d'origine, François Hommeril a travaillé vingt ans comme ingénieur de recherche et de fabrication pour le groupe industriel Péchiney (devenu Alcan puis Rio Tinto). Une entreprise où il a progressivement bâti un solide parcours syndical, assumant divers mandats - dont ceux de délégué syndical, délégué syndical central, responsable coordination, responsable instance paritaire de négociation, membre du comité d'entreprise... - faisant en particulier de la défense des conditions de travail de l'encadrement un de ses principaux chevaux de bataille.

Un militantisme citoyen, engagé et responsable

Cet engagement tout-terrain - François Hommeril a par ailleurs notamment été conseiller prud'homme, président de l'union départementale CFE-CGC de Savoie ou encore membre du conseil d'administration de l'Apec Rhône-Alpes - a naturellement trouvé un prolongement au sein des instances confédérales de la CFE-CGC. Délégué national au pôle Europe et International de 2006 à 2010, François Hommeril est ensuite élu, en 2010, Secrétaire national en charge de la Formation tout au long de la vie ainsi que de l'Europe et l'International. Trois ans plus tard, il se présente à la présidence de l'organisation lors du congrès de Saint-Malo à l'issue duquel Carole Couvert est élue.

Indéfectible et inlassable partisan d'« un militantisme citoyen, engagé et responsable », François Hommeril a salué, à l'occasion du comité confédéral du 25 avril dernier, « le travail accompli » par la direction pendant la mandature 2013-2016, tout en louant "une organisation sachant trouver les moyens du rassemblement ». Une unité indispensable doublée d'« un signal d'espérance » considère François Hommeril, pour qui « les corps sociaux intermédiaires ont été beaucoup trop malmenés par le corps politique depuis une vingtaine d'années".



@alain_giffard

ALAIN GIFFARD, CANDIDAT AU POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Un gestionnaire à la manœuvre

Quand on l'interroge sur sa conception du syndicalisme et sur les missions imparties à une grande centrale telle que la CFE-CGC, Alain Giffard (fédération de la Banque), candidat désigné à l'unanimité pour succéder au Congrès de Lyon à Marie-Françoise Leflon au poste de secrétaire général confédéral, va droit au but : « Une organisation comme la nôtre, qui défend des salariés - techniciens, agents de maîtrise, cadres et agents des fonctions publiques - défend en premier lieu l'emploi, le pouvoir d'achat et la qualité de vie au travail, à mon sens les trois piliers de l'action syndicale. »

Défense des classes moyennes et du partage de la valeur ajoutée, fiscalité, soutien à l'économie sociale et solidaire, leviers de compétitivité pour nos entreprises et filières industrielles... À la tête du secteur confédéral Économie et Industrie depuis 2013, Alain Giffard (précédemment délégué national du secteur Retraite - Protection sociale entre 2010 et 2013) a multiplié, avec ses équipes, les actions et les initiatives au service des militants et des salariés pour traduire en actes les engagements qui lui sont chers.

Garant de la bonne gouvernance de l'organisation

C'est dans l'univers bancaire et plus précisément chez CIC (groupe Crédit Mutuel), un des fleurons français historiques du secteur, que se trouvent les origines de l'engagement syndical d'Alain Giffard (61 ans), gestionnaire de patrimoine en région Champagne-Ardenne. Ses galons syndicaux, ils les a tout à la fois conquis dans l'entreprise (délégué syndical, trésorier, membre du comité de groupe, de la commission économique et sociale, du conseil de surveillance des fonds communs de placement...) comme dans le giron du Syndicat National de la Banque et du Crédit (SNB) affilié à la CFE-CGC, notamment en qualité de délégué national ou d'administrateur de l'union régionale de Champagne-Ardenne.

Conscient des enjeux, garant de la coordination et de la bonne gouvernance de l'organisation, le futur secrétaire général de la CFE-CGC se veut résolument ancré dans les réalités : « La société vit une révolution digitale dont les outils vont avoir des conséquences sur le management des salariés et sur l'organisation du travail. Il faut être capable, dans les métiers d'aujourd'hui et de demain, d'apporter de la plus-value, du service et de la qualité. »



FRANCK ZID, CANDIDAT AU POSTE DE TRÉSORIER NATIONAL

Le garant d'une gestion solide

Aux côtés de François Hommeril et d'Alain Giffard, respectivement candidats à la présidence et au secrétariat général, il est celui qui, au sein du futur triumvirat de la CFE-CGC, fera le lien entre deux mandatures. Élu Trésorier national de l'organisation en 2013 à Saint-Malo, Franck Zid (60 ans, fédération du transport aérien) a en effet été unanimement désigné pour briguer un second mandat à l'occasion du 36^e congrès confédéral, à Lyon.

Avec humilité, ce militant convaincu réaffirme les vertus d'une gestion « en bon père de famille » et les engagements pris il y a trois ans lors de sa prise de fonction. « Avec les équipes confédérales du pôle trésorerie, nous nous y sommes tenus. Au prix d'efforts de rigueur à tous les niveaux, l'ensemble des indicateurs financiers de la CFE-CGC sont aujourd'hui au vert et ce sans augmentation des cotisations depuis trois ans. Nos comptes ont été certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes. L'organisation dispose d'une trésorerie solide, excédentaire, et d'une capacité d'autofinancement en progression constante. »

Une carrière professionnelle et un parcours syndical construits chez Air France

Avant de tenir les cordons de la bourse de la CFE-CGC, dont il est adhérent depuis 1989, c'est dans l'aérien et en particulier chez Air France que Franck Zid a construit sa carrière professionnelle et son parcours syndical. Cadre principal à la direction industrielle et manager long courrier au 747 depuis 1996 pour le compte de la prestigieuse compagnie aérienne hexagonale, Franck Zid (ex-Europe Aéro Service puis Air Inter) a, en parallèle, conquis plusieurs mandats syndicaux dans l'entreprise et divers instances. Délégué syndical d'Air France depuis 1990, il a tour à tour notamment été élu au CHSCT, au comité d'entreprise Air France Maintenance et comme trésorier de la Fédération Nationale de l'Encadrement des Métiers de l'Aérien (FNEMA).

Depuis 2011, Franck Zid est également Président du syndicat d'Air France et représentant FNEMA au conseil d'administration de l'union départementale CFE-CGC de Seine-et-Marne (77). Pour l'actuel et futur trésorier de la CFE-CGC, le plan de vol de la prochaine mandature est clair : « Conserver notre dynamique financière et continuer de moderniser la Confédération pour répondre aux enjeux syndicaux de demain. »

BIOGRAPHIES DES CANDIDATS

ÉLECTION AUX FONCTIONS DE SECRÉTAIRES NATIONAUX



@crozierblog

SÉBASTIEN CROZIER

48 ans.

École d'Ingénieur ESIEE (1985-1990).

Directeur des activités télématiques (Alten) (1990-1994).

Directeur des activités online de VTCom - France Télécom : Wanadoo (1994-1996).

Président du Directoire d'Internet Télécom (1998-2001), opérateur alternatif.

Orange depuis 2001 :

Directeur de la Stratégie et de l'Innovation d'Orange Business Services – Gestion Relation Clients (2003-2011).

Actuellement en activité professionnelle : Senior Vice-Président d'Orange en charge du développement à l'International depuis 2012 et Directeur des activités Orange en Amérique Latine, Afrique du Sud et Algérie.

Membre du Conseil d'Administration d'Atout France (l'Agence de développement Touristique de la France).

Militant CFE-CGC depuis 1993, Président de la CFE-CGC du groupe Orange et membre du Conseil de Surveillance du Fonds Cap'Orange, Conseiller prud'homal à Paris.



@FoucardJF

JEAN-FRANÇOIS FOUCARD

Né le 24 février 1963

Candidat au mandat de secrétaire national à l'Emploi et à la Formation.

Je suis titulaire d'un diplôme d'ingénieur de mécanique et d'un master 2 en Relations Humaines. Je suis salarié de l'entreprise Dassault Systèmes depuis 1988.

Je milite à la CFE-CGC depuis 1997 au niveau de l'entreprise en tant que délégué syndical et à compter de 2000 au niveau national.

Dans l'entreprise, j'ai œuvré dans toutes les instances à différents postes.

Depuis, 2007 je tiens le poste de secrétaire national en charge de l'emploi et de la formation professionnelle au niveau de la métallurgie.

Au niveau confédéral, j'ai participé à presque toutes les négociations sur ces sujets à partir de 2009.



CHANTAL GUIOLLET

Chantal Guiollet, 46 ans, mariée et mère de deux adolescentes (17 ans et 15 ans). Salariée depuis 16 ans au sein de Sopra Steria Group (société d'ingénierie et de conception informatique) de plus de 25 000 salariés, j'occupe les fonctions de Manager en système d'information et auditrice IT et normes ISO (9001, 14001, 20000 et 17799).

Adhérente depuis 2002 au sein de la FIECI, j'occupe des mandats de négociatrice, d'expert (RSE, senior, emploi des jeunes, égalité professionnelle, comité d'entreprise européen et international) et de vice-présidente de la commission paritaire au sein de la branche SYNTEC. De plus, je suis aussi juriste bénévole en droit social, pénal et NTIC au sein de mon entreprise et de la fédération pour les contentieux collectifs et individuels. Enfin, au niveau régional, j'occupe les mandats de Conseiller départemental à l'IDIRA de l'URSSAF de Seine-et-Marne et de Conseiller du salarié de l'UD77 pour lequel je suis aussi trésorière, juriste et défenseur syndical.

Je dispose d'une solide formation : un Doctorat en Management des Systèmes d'Informations, un Master Business Administration (MBA), un Master en management Général de l'ESSEC et un Master 2 en droit social.

Déléguée Nationale de 2013 à 2016, j'ai œuvré dans les secteurs de l'emploi/formation et égalité professionnelle (forfait-jours, réforme formation professionnelle continue, ANI QVT de juin 2013, loi-cadre égalité professionnelle H/F 2014, mobilité des jeunes et discrimination), RSE et développement durable pour finir sur l'Europe et l'International (dialogue social, promotion des femmes managers, numérique, emploi des jeunes).



MARTINE KERGER

Médecin du travail depuis 1980, c'est tout naturellement que je me suis intéressée au monde du travail et notamment à la place qui était faite en entreprise aux personnes en situation de handicap. Ce n'est qu'à travers un collectif de travail que l'on peut l'améliorer.

J'ai donc adhéré à la CFE-CGC en 1998, suis devenue secrétaire générale du syndicat Santé au travail, puis déléguée nationale en 2010 auprès du Dr Bernard Salengro et secrétaire nationale en 2013.

L'amélioration des conditions de travail et la prévention des RPS sont des marqueurs identitaires de notre confédération. Au cours des 3 ans de mon mandat j'ai contribué à médiatiser les effets dévastateurs du stress et du burn-out, puis à faire germer auprès des DRH l'idée qu'un travail de qualité, générateur de bien-être permettait à l'entreprise d'être en meilleure santé financière.

@Martinekerger



@Sergelavagna

SERGE LAVAGNA

Secrétaire National chargé de la Protection Sociale

- Président de l'EN3S (Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale)
- Membre :
 - _ du COR (Conseil d'Orientation des Retraites)
 - _ du HCFiPS (Haut Conseil du Financement de la Protection Sociale)
 - _ des Bureaux de l'AGIRC et du Gie AGIRC-ARRCO
 - _ des Commissions Paritaires de l'AGIRC et de l'ARRCO
 - _ du Comité de Pilotage AGIRC-ARRCO
 - _ de l'Instance de coordination AGIRC-ARRCO-CETIP
- Administrateur de l'ARRCO
- Administrateur du CTIP (Centre Technique des Institutions de Prévoyance)



GILLES LECUELLE

Né le 24 octobre 1962, Gilles LECUELLE est embauché en 1988, après 3 ans dans l'enseignement, par le chimiste belge Solvay sur le site de Tavaux dans le Jura. Titulaire d'un DUT Génie Electrique, il exerce durant une quinzaine d'années le métier d'acheteur technique en matériel électrique et d'automatisme.

En 1996, il rejoint l'équipe CFE-CGC et commence un parcours initiatique qui lui fait découvrir tous les mandats en entreprise (DP, CHSCT, CE). Depuis 2006, il est RS au CE de Tavaux, RS au CCE et Délégué Syndical Central de Solvay France. Il intègre en 1999 la délégation de branche négociant la convention collective des Industries Chimiques (UIC) et en est élu le représentant depuis 2003.

Les compétences acquises lors de ce long apprentissage sur le terrain sont valorisées en 2012 par l'obtention d'un Master Sciences-Po, son mémoire portant sur un sujet précurseur : « Dialogue social et compétitivité, les enjeux de l'entreprise industrielle française du XXI^e siècle ».



@LefevreChristoph

CHRISTOPHE LEFEVRE

Né le 23 juin 1966.

Après cycle Multinational à l'Institut Supérieur de Gestion (ISG) et des études à l'étranger, un cursus à l'ESSEC I.M.D., Il a également obtenu un MBA en management de sociétés d'assurance, et est un ancien auditeur de l'Institut des Hautes Etudes de l'Entreprise (IHEE), et a suivi un cycle Européen à l'École Nationale d'Administration.

Il travaille depuis 2006 sur les dossiers européens à la Fédération Assurance, à la Confédération CFE-CGC et à la Confédération Européenne des Cadres (CEC), et est membre de l'exécutif Confédéral depuis juin 2010 sur une trajectoire européenne. Depuis septembre 2015, il représente entre autres la CFE-CGC au Comité Économique et Social Européen (CESE-EESC) à Bruxelles et au Comité Consultatif de l'OCDE.

Christophe Lefèvre est actuellement analyste accumulation avec une expérience professionnelle marquée par la souscription en réassurance, le dérèglement climatique et le développement durable à SCOR SE.

Expérience syndicale : Membre du Comité Économique et Social Européen (EESC-CESE) à Bruxelles, Délégué Syndical Central CFE-CGC du Groupe SCOR SE (depuis 2001), Conseiller National en charge de l'Europe et de l'International du SNAPA, Fédération de l'Assurance (depuis 2007), Président de l'Association Européenne des Cadres de l'Assurance (AECA) (depuis 2007), Vice-Président de la Confédération Européenne des Cadres CEC-European Managers (depuis 2008), Membre du Comité d'Entreprise, CHSCT, Délégué du personnel, Président des Conseils de Surveillance des Fonds Commun de Placement Entreprise SCOR SE, Secrétaire du Comité européen des 4 sociétés européennes du Groupe SCOR (depuis 2007), Président de l'Association des Diplômés du MBA Assurance de l'ENASS (depuis 2008).

PIERRE LICHON

En 2008, alors que l'Entreprise Air France, pour laquelle je travaille, entre dans une période marquée par le début de la crise économique, c'est attiré par les valeurs qu'elle porte que j'intègre la CFE-CGC.

Grâce à la force d'une équipe soudée et volontaire, j'ai la chance d'avoir acquis une expérience au travers de plusieurs rôles.

Passant par les mandats internes à l'Entreprise, actuels ou passés :

- Délégué du personnel,
- Élu dans un Comité d'Établissement,
- Secrétaire de CHSCT,
- Secrétaire Général Adjoint du Comité Central d'Entreprise,

J'ai développé le goût du travail accompli dans l'intérêt général et collectif, et renforcé l'esprit militant nécessaire et raisonnable.

Par extension, ceci m'a également amené à exercer des fonctions importantes au sein de la Mutuelle d'Air France, mais aussi au-delà, puisque depuis 5 ans, je suis Délégué Départemental de la mutualité française d'Ile-de-France et conseiller de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne.



@GerardMardine

GÉRARD MARDINÉ

Né le 29 juin 1959

Adhésion à la CFE-CGC en 1987

Ingénieur de formation, Gérard Mardiné a fait sa carrière dans l'industrie aéronautique et de défense, devenant un spécialiste reconnu des drones.

Son activité professionnelle et son engagement syndical précoce à la CFE-CGC l'ont amené à traiter de nombreuses problématiques économiques et sociales. Coordinateur syndical CFE-CGC du Groupe Safran depuis 2008, il a participé aux États Généraux de l'Industrie de la région Ile-de-France en 2009. Secrétaire national de la fédération de la métallurgie CFE-CGC depuis 2011, en charge de la protection sociale, de la Responsabilité Sociale des Entreprises et de la Qualité de Vie au Travail, il a travaillé sur les problématiques du financement de la protection sociale et de l'efficacité industrielle. Il est administrateur de l'ARRCO et membre de la commission Simplification du Conseil National de l'Industrie.



SIMON POLICCIARDI

J'ai 53 ans, j'exerce le métier de policier.

- militant syndical d'Alliance Police Nationale / CFE-CGC, sous la direction de son secrétaire général Jean-Claude Delage ;
- chargé du Développement, des Territoires et membre du bureau de la fédération CFE-CGC des Fonctions Publiques, présidée par Serge Hérard ;
- militant CFE-CGC en région Grand-Est interprofessionnel sous la présidence de Alain Montpeurt ;
- je ne suis pas un adepte de la langue de bois et de la diplomatie ;
- je ne conçois l'investissement syndical que proche du terrain et des militants ;
- je m'engage au mandat de secrétaire national, pour la réalisation du Développement de l'ensemble du Secteur Public, des agents des fonctions publiques, pour aller vers un syndicalisme moderne, et accroître la représentativité nationale de la CFE-CGC, au bénéfice d'une autre voie syndicale valorisante pour l'adhérent, celle de la CFE-CGC !



Confédération Française de l'Encadrement CGC

59 rue du Rocher - 75008 Paris

 01 55 30 12 12

www.cfecgc.org